

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 291 /2023

Annaba le, 18/10/2023

A

**Monsieur : Drahem Raouf**  
RTE EL AZIAR –KHENCHELA-

OBJET : Mise en demeure N° 02.  
Projet : Travaux de Câble FO Site 2200 Logements AADL Ilot 02 Draa Erriche

Bon de commande N° : 230263 , ODS N° : 98/2023 du 13/03/2023, délais 30 Jours

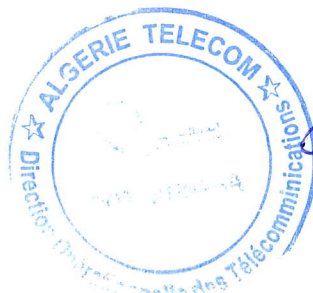
Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont la reprise des travaux a été prononcée le 04/09/2023, il a été constaté

\*l'absence de votre entreprise sur chantier ;

\*le délais contractuel est écoulé et les travaux demandés ne sont pas encore achevés ;

A cet effet veuillez je vous mets en demeure pour la deuxième fois afin d'achever les travaux demandés sans délais ; à défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: **GABOUAOU Salim**